

République du Congo
Unité * Travail * Progrès



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE



REJOIGNEZ L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE



UN PEU D'HISTOIRE

L'université Marien NGOUABI est née des cendres de la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (FESAC) qui a laissé sa place le 04 décembre 1971 à l'Université de Brazzaville rebaptisée Université Marien NGOUBI (UMNG) en 1977 en hommage à l'ancien Président de la République, décédé la même année et qui en fut étudiant en DEA de Physique à la faculté des sciences. L'UMNG a pour mission l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la mise à disposition de son expertise à la population congolaise pour ainsi contribuer pleinement au développement du Congo, à son intégration régionale, à la promotion de sa culture et à la coopération internationale dans les domaines scientifiques, techniques et culturel. L'UMNG offre une formation diversifiée et polyvalente mise en œuvre par onze (11) établissements :

1. L'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM) ;
2. L'école normale supérieure (ENS) ;
3. L'école nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF) ;
- 4. L'école nationale supérieure polytechnique (ENSP) ;**
5. La faculté de droit (FD) ;
6. La faculté des lettres des arts et des sciences humaines (FLASH) ;
7. La faculté des sciences économiques (FSE) ;
8. La faculté des sciences de la santé (FSSA) ;
9. La faculté des sciences et techniques (FST) ;
10. L'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (ISEPS) ;
11. L'institut supérieur de gestion (ISG).

L'ENSP VOUS ACCUEILLE : LE POLYTECHNIQUE DU CONGO

L'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) est un établissement d'enseignement supérieur technique et technologique de l'UMNG. Elle vise la fourniture d'une éducation de qualité et moderne, à travers une formation professionnelle permettant aux bénéficiaires d'acquérir les compétences nécessaires pour créer des emplois et être compétitifs sur le marché du travail. Elle est laïque et indépendante de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique. Elle est respectueuse des opinions des uns et des autres, de la diversité, du genre et s'impose les principes de tolérance et d'objectivité pour donner à tous ses acteurs la conscience d'appartenir à une communauté homogène.

Comme pour tous les établissements de l'UMNG, l'ENSP applique le système de formation LMD (Licence, master, doctorat). Le LMD est un système qui permet aux apprenants de toujours s'en sortir et d'atteindre leurs objectifs académiques. Il vise aussi à faciliter la mobilité des étudiants et des chercheurs entre universités et donc il construit des parcours de formation compatibles entre elles ; validés par des diplômes de niveau équivalent. Dans la pratique, l'année académique est divisée en deux semestres autonomes. De telle façon qu'un(e) étudiant (e) puisse, en cours d'année, se déplacer d'une université à l'autre sans préjudice sur son parcours.

Le pilotage du processus LMD en ce qui concerne l'Afrique francophone est réalisé par le CAMES.

L'ENSP forme des techniciens supérieurs (licence professionnelle), des ingénieurs, des diplômés en Master professionnel et en Master recherche pouvant conduire au doctorat en science de l'ingénieur, par les seize (16) parcours suivants :





Parcours licence professionnelle :

1. Licence Contrôle de Qualité des Aliments (LCQA) ;
2. Licence Electronique et Télécommunications (LET) ;
3. Licence Electrotechnique et Electronique de Puissance (LEEP) ;
4. Licence Génie Civil (LGC) ;
5. Licence Génie Industrielle Alimentaire (LGIA) ;
6. Licence Maintenance Industrielle (LMI).

Parcours Ingénieur

1. Ingénieur Electromécanique (IEM) ;
2. Ingénieur Génie Civil (IGC) ;
3. Ingénieur Industries Agroalimentaires (2IA).

Parcours Master professionnel

1. Master Génie Pétrolier (MGP) ;
2. Master Télécommunication (MT).

Parcours Master et Doctorat

1. Master en Science de l'Ingénieur - Mécanique, Energétique et Ingénierie (MSI-MEI) ;
2. Master en Science de l'Ingénieur - Génie des Procédés Industriels (MSI-GPI) ;
3. Master en Science de l'Ingénieur - Ingénierie Moléculaire et Sensorielle des Aliments (MSI-IMSA) ;
4. Master en Science de l'Ingénieur - Electrotechnique (MSI-GEA) ;
5. Master en Science de l'Ingénieur - Electronique et Télécommunication (MSI-GEB).

ACCÉDER À L'ENSP

Pour poursuivre ses études supérieures à l'ENSP, il faut être titulaire d'un baccalauréat (Bac) des séries. C, D, E, F1, F2, F3, F4 ou S. Ou bien être titulaire d'un diplôme équivalent. On peut aussi accéder aux études à l'ENSP, lorsqu'on est titulaire d'un bac +2 ou équivalent, d'une licence ou d'un master en sciences et techniques.

L'accès à l'ENSP se fait par voie de concours et admission sur titre :

- Un concours pour entamer le cycle de licence (S1) pour les titulaires de Bac ou équivalent conforme au parcours sollicité, âgés de 23 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours et jouissant d'une bonne santé ;
- Un concours pour terminer le cycle licence (S5) pour les titulaires d'un bac+2 (DUT ENSP) ou équivalent conforme au parcours sollicité, âgés de 45 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours jouissant d'une bonne santé ;
- Un concours pour entamer la formation d'ingénieur (S1) pour les étudiants :
 - Ayant validé les semestres S1, S2, S3 et S4 de licence de l'ENSP, de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) ou de l'École Normale Supérieure (ENS) ;
 - Étant titulaire d'un DEUG scientifique conforme à l'option sollicitée ;
 - Étant âgés de 23 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours et jouissant d'une bonne santé ;
- Une admission sur titre pour entamer la formation d'ingénieur (S1) pour les étudiants titulaires d'un DUT ou d'une licence de l'ENSP, d'un CAPCET, d'un CAPCEG, d'un BTS industriel ou d'une licence scientifique avec une moyenne supérieure à 12,00/20, âgés de 24 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours et jouissant d'une bonne santé ;
- Une admission sur titre pour poursuivre la formation d'ingénieur à partir du semestre (S3) pour les étudiants titulaires d'un CAPES, CAPET, ou d'un Master scientifique avec une moyenne supérieure à 12,00/20, âgés de 25 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours et jouissant d'une bonne santé.
- Une admission sur concours en année préparatoire au master en Génie Pétrolier pour les étudiants titulaire d'une licence ou d'un DUT de l'ENSP, d'une licence scientifique ou diplômes équivalents, âgés de 23 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours et jouissant d'une bonne santé.
- Une admission sur titre en année préparatoire du master Électronique et Télécommunication pour les étudiants titulaires d'une licence d'électronique et télécommunications de l'ENSP, d'une licence de mathématiques, de physique ou d'un diplôme équivalent, âgés de 23 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours et jouissant d'une bonne santé.



DES CYCLES AUX PROGRAMMES DE FORMATION AMBITIEUX

Les études à l'ENSP, sont réparties en formations initiale et continue, organisées en trois cycles Licence, Master et Doctorat. Ces cycles conduisent à la délivrance des trois diplômes suivants :

- Le 1er cycle donne lieu au diplôme de Licence, délivrée après six (06) semestres de formation après le baccalauréat ;
- Le 2ème cycle donne lieu au Master, délivré après quatre (04) semestres de formation après la Licence ; ou au diplôme d'ingénieur, délivré six (06) semestres de formation après la Licence ;
- Le 3ème cycle donne lieu au Doctorat, délivré après trente-six (36) mois de formation après le Master.

Les formations sont organisées séparément par parcours en première, deuxième et troisième année de licence, en cycle d'ingénieur ainsi qu'en première et deuxième année de master.

Les formations sont constituées par des ensembles cohérents d'Unités d'Enseignement (UE). Les UE sont définies et listées dans les programmes de l'ENSP.

Chaque parcours disciplinaire de formation est constitué :

- D'unités d'enseignement transversales communes à chaque diplôme, donc obligatoirement suivies par tous les étudiants ;
- D'unités d'enseignement fondamentales et spécifiques attribuées à une mention, obligatoirement suivies par tous les étudiants.

Chaque UE a une valeur définie en nombre de crédits. Le nombre de crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre est fixé à trente (30).

L'UE contient des Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignement (ECUE) regroupés de manière harmonieuse. Le tout pour répondre aux besoins tout à la fois de la société (résolution des problèmes inhérents au développement sur la production, la transformation, l'ingénierie, la recherche ou l'innovation technologique) et de l'étudiant en lui donnant une formation diplômante et professionnelle pour occuper des emplois ou pouvoir s'installer à son propre compte.



COMPÉTENCES OCTROYÉES

Les programmes sont articulés selon une logique de progression en vue de l'acquisition des compétences identifiées, telles que:

1. Maîtriser les outils mathématiques et informatiques ;
2. Maîtriser les techniques de recherche scientifique et technologique ;
3. Concevoir, conduire et réaliser des projets ;
4. Gérer une entreprise ;
5. Maîtriser l'anglais et les techniques de communication ;
6. Observer les règles d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'environnement ;
7. Appliquer les fondamentaux de droits, d'économie et de gestion ;
8. Comprendre la simulation et la conception assistée par ordinateur et applications ;
9. Maîtriser les fondamentaux du parcours suivi ;
10. Pratiquer le sport ;
11. Appliquer les savoirs acquis.

Au terme de leurs formations, les diplômés pourraient occuper sur le marché du travail diverses fonctions allant de technicien de laboratoire à professeur d'universités (technicien supérieur, opérateur, cadre de conception, encadreur technique, Ingénieur maintenancier, ingénieur de travaux, ingénieur des études, gestionnaire des projets, chercheur, enseignant,...) de tous les parcours que l'ENSP développe.



L'EVALUATION PAR LE CONTROLE DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRES.

Le contrôle des savoirs et savoir-faires se fait sur la base :

- des Contrôles Continus (CC) qui sont la modalité d'évaluation permanente des savoirs et savoir-faire acquis par les élèves au fur et à mesure de l'avancement des programmes;
- et des examens semestriels dans chaque ECUE qui se déroulent en deux sessions : la première est dite **session ordinaire** et la seconde est dite **session de rattrapage**.

Le CC des connaissances est obligatoire pour tous les ECUE ou UE. Il se déroule sous forme d'épreuve écrite ou orale, de projets ou de rapport de stage, de travaux dirigés ou pratiques. La note finale du CC est la moyenne pondérée des notes :

- a) D'assiduité et de participation des élèves (15%) ;
- b) Des devoirs surveillés sur table et des devoirs à domicile (60%) ;
- c) Des exposés oraux ou autres tests de contrôle des connaissances (25%).

Des délibérations pour donner les résultats des différentes formations sont organisées pour sanctionner les semestres et mettre en œuvre la progression dans les cursus.



École Nationale Supérieure Polytechnique
Université Marien NGOUABI
Avenue des Premiers Jeux Africains
BP 69, Brazzaville.
ensp@umng.cg